

Décision du Président n° 2022 52

Avenants au Marché

Opération 104 – PPREV - Travaux de restauration et d'entretien des milieux aquatiques du bassin versant de la Têt / Travaux ripisylve- 2022

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n°2020/43 : Portant élection du président à Monsieur Pierre PARRAT ;

Vu la délibération n°2020/48 : Portant délégation au président d'une partie des attributions du Comité Syndical.

Vu la délibération n°2020/68 : Adoptant le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission MAPA du SMTBV ;

Vu le rapport d'admission et d'analyse des candidatures, le rapport d'analyse des offres et la décision de demandes de précision de la commission MAPA en date du 7 juillet 2022.

Vu le rapport d'analyse des offres après demande de complément et la décision d'attribution de la commission MAPA en date du 19 juillet 2022.

Vu la décision n°2022/44 portant attribution du marché de travaux PPREV - Travaux de restauration et d'entretien des milieux aquatiques du bassin versant de la Têt / Travaux ripisylve- 2022 ;

Considérant la nécessité de modifier l'acte d'engagement du lot 4 notifié le 13 août 2022, suite au refus d'un riverain quant à la réalisation des travaux sur sa parcelle et pour la réalisation de travaux complémentaires ponctuels pour mener l'opération à son terme conformément au CCTP et au CCAP.

Considérant la nécessité de modifier l'acte d'engagement du lot 6 notifié le 13 août 2022 pour la réalisation de travaux complémentaires ponctuels pour mener l'opération à son terme conformément au CCTP et au CCAP.

Considérant la nécessité de modifier l'acte d'engagement du lot 7 notifié le 13 août 2022 suite au refus de riverains quant à la réalisation des travaux sur leur parcelle.

Au vu de ces éléments.

LE PRESIDENT DECIDE

De modifier l'acte d'engagement du lot 4 relatif au marché de travaux PPREV - Travaux de restauration et d'entretien des milieux aquatiques du bassin versant de la Têt / Travaux ripisylve- 2022 par avenants comme suit :

ATTRIBUTAIRE	Groupement SAS COROMINAS/SARL DA SILVA DA ROCHA	
	Mandataire : SAS COROMINAS - Route du Ripoll - 66150 Arles-sur-Tech Tél : 04 68 39 19 37 / 06 12 69 70 62 - Email : sarl.corominas@wanadoo.fr SIRET : 449 514 181 00014	
Montant Initial	HT	35 462.00 €
	TTC	42 554.40 €
Montant avenant n°1	HT	1 320.00 €
	TTC	1 534.00 €
Montant avenant n°2	HT	- 500.00 €
	TTC	- 600.00 €
Nouveau Montant	HT	36 282.00 €
	TTC	43 538.40 €

De modifier l'acte d'engagement du lot 6 relatif au marché de travaux PPREV - Travaux de restauration et d'entretien des milieux aquatiques du bassin versant de la Têt / Travaux ripisylve- 2022 par avenant comme suit

ATTRIBUTAIRE	SARL ADN FRERES 2 rue Mahul - 11 000 Carcassonne Tél : 06 78 12 75 54 SIRET : 521 346 924 000 17		
Montant Initial	HT	43 680,00 €	
	TTC	52 416.00 €	
Montant avenant n°1	HT	750.00 €	
	TTC	900.00 €	
Nouveau Montant	HT	44 430.00 €	
	TTC	53 316.00 €	

De modifier l'acte d'engagement du lot 7 relatif au marché de travaux PPREV - Travaux de restauration et d'entretien des milieux aquatiques du bassin versant de la Têt / Travaux ripisylve- 2022 par avenant comme suit

ATTRIBUTAIRE	SARL ROCA ENTREPRISE 26 Rue de Nogarède - 66 000 Céret Tél : 06 29 14 66 19 Email : contact.sebe66@gmail.com - SIRET : 823 712 880 00025		
Montant Initial	HT	52 030.00 €	
	TTC	62 436.00 €	
Montant avenant n°1	HT	- 4 396.00 €	
	TTC	- 5 275.20 €	
Nouveau Montant	HT	47 634.00 €	
	TTC	57 160.80 €	

MARCHE INITIAL LOTS 1, 2, 3, 4, 6 et 7

LOT 1	HT	13 082.50 €	TTC	15 699.00 €
LOT 2	HT	23 740.00 €	TTC	28 488.00 €
LOT 3	HT	15 597.00 €	TTC	18 716.40 €
LOT 4	HT	35 462.00 €	TTC	42 554.40 €
LOT 6	HT	43 680.00 €	TTC	52 416.00 €
LOT 7	HT	52 030.00 €	TTC	62 436.00 €
TOTAL	HT	183 591.50 €	TTC	220 309.80 €

AVENANTS

LOT 4	HT	820.00 €	TTC	984.00 €
LOT 6	HT	750.00 €	TTC	900.00 €
LOT 7	HT	- 4 396.00 €	TTC	- 5 275.20 €
TOTAL	HT	- 2 826.00 €	TTC	- 3 391.20 €

MARCHE APRES AVENANTS LOTS 1, 2, 3, 4, 6 et 7

LOT 1	HT	13 082.50 €	TTC	15 699.00 €
LOT 2	HT	23 740.00 €	TTC	28 488.00 €
LOT 3	HT	15 597.00 €	TTC	18 716.40 €
LOT 4	HT	36 282.00 €	TTC	43 538.40 €
LOT 6	HT	44 430.00 €	TTC	53 316.00 €
LOT 7	HT	47 634.00 €	TTC	57 160.80 €

TOTAL	HT	180 765.50€	TTC	216 918.60€
-------	----	-------------	-----	-------------

S'engage à inscrire aux budgets 2022 les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération.

Décide d'inscrire la présente décision au registre des délibérations du SMTBV et d'en rendre compte au Comité Syndical.

Envoyé en préfecture le 10/11/2022
Reçu en préfecture le 10/11/2022
Affiché le
ID : 066-200087286-20221104-202252-DE



Fait à Perpignan, le 4 novembre 2022

Le Président,



[Publié le 10/11/2022 sur le site du SMTBV](#)

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.